

Histoire de la défense civile non-violente

notions, recherches, expériences

Alain Refalo

Membre-fondateur du Centre de ressources sur la non-violence
Rédacteur en chef de la revue *Alternatives Non-Violentes*

Centre de ressources sur la non-violence
<https://ressourcesnonviolence2.fr>

Décembre 2025

Avertissement : les titres des ouvrages en langue étrangère sont donnés en français dans le texte, et dans la langue originale en note de bas de page.

L'idée de défense civile non-violente, conçue comme alternative ou complément à la défense militaire, possède une histoire déjà longue.¹ Elle s'est développée par étapes successives, nourries des expériences de résistance civile du XX^e siècle. Son essor véritable commence dans les années soixante, à un moment où la course aux armements nucléaires fait peser une menace inédite sur la paix mondiale. De nombreux travaux, conférences et initiatives gouvernementales voient alors le jour. Le présent texte propose un panorama international de cette évolution, essentiellement centré sur l'Europe. L'auteur est preneur de tout complément permettant d'enrichir ce document, forcément incomplet.

1. L'émergence de l'idée de défense non-violente

L'idée d'une défense collective non-violente (sous diverses appellations) date très certainement du milieu du XIX^e siècle. Le premier à l'évoquer est Elihu Burritt (1810-1879), un activiste social abolitionniste et pacifiste qui sera nommé par le président Lincoln Consul des États-Unis en Angleterre à Birmingham (de 1865 à 1870). Dans son traité sur *Le pouvoir de la résistance passive*² (1852), il exprime sa conviction que cette forme de lutte constitue « une puissance irrésistible lorsqu'elle s'oppose à l'oppression, qu'elle vienne de l'étranger ou de l'intérieur »³. Il précise que la nation en butte à une agression extérieure « défend son territoire, ses règles, son honneur et sa dignité par la seule force de sa volonté, et triomphe ». L'écrivain russe Léon Tolstoï, dont les écrits spirituels et politiques ont fortement influencé Gandhi, a

1 Ce document est redéivable pour une part du texte de Gene Keyes, « Nonviolent Common Defense : The biography of an idea », extrait de sa thèse *Strategic Nonviolent defense in theory : Denmark in practise*, New York University, Toronto, Ontario, 1978, ainsi que de l'article de Philip Bogdonoff, « Civilian-Based Defense : A short history of a Nonviolent alternative to war », in *Civilian-Based Defense : News Opinion*, novembre 1982, pp. 3-5.

2 *The power of the passive resistance* (1852), in Elihu Burrit, *Thoughts and things at home and abroad*, Boston, Phillips, Sampson and company, 1856. Ce texte est reproduit partiellement dans l'ouvrage *Nonviolence in America, a documentary history*, édité par Lynd Staughton et Alice Lynd, Orbis Books, 2018, p 26-28.

3 *Ibid*, p. 27.

l'intuition d'une résistance sans violence efficace face à une invasion militaire dans sa nouvelle *Ivan l'imbécile* (1885).⁴

Le philosophe britannique Bertrand Russell (1872-1970) est l'un des tout premiers à exposer l'idée d'une résistance non-violente concertée par une désobéissance généralisée contre une éventuelle invasion allemande de l'Angleterre. En 1915, dans un important article intitulé *La Guerre et la non-résistance*⁵, Russell, inspiré par les thèses des Quakers et Tolstoï, défend cette idée avec force tout en critiquant le recours aux armements. « Si elle était délibérément adoptée par la volonté d'une nation entière, écrit-il, avec le même degré de courage et de discipline que celui qui se manifeste aujourd'hui dans la guerre, la résistance passive pourrait constituer pour ce qui est bon dans la vie d'une nation une protection bien plus parfaite que les armées et les marines de guerre ne le pourront jamais, sans exiger les carnages, les dévastations et l'accumulation de brutalités qu'implique la guerre moderne .»⁶

Gandhi commence à réfléchir sur les possibilités d'une défense nationale par la résistance non-violente dès 1931. Il recommande une politique de défense non-violente à la Suisse en 1931⁷, à l'Abyssinie en 1935, à la Tchécoslovaquie en 1938 et à la Grande-Bretagne en 1940. Toutefois, le Parti du Congrès en Inde rejette sa proposition de défense non-violente en 1939, puis en 1940. Il est à noter également qu'en octobre 1940, le journal américain grand public *Liberty* publie un article de Gandhi, « L'inde peut-elle être défendue ? De nouvelles armes contre l'envahisseur ! »⁸ dans lequel il présente ce qu'est la défense non-violente.

Dans *Le pouvoir de la non-violence*⁹ (1934), Richard Gregg suggère la résistance non-violente comme un « substitut à la guerre » et établit des comparaisons entre la stratégie militaire et la stratégie non-violente. L'année suivante, Barthélémy de Ligt dans *Pour vaincre sans violence*¹⁰ (1935) élabore un plan de campagne contre toute guerre et toute préparation à la guerre. En 1937, l'universitaire américain quaker, Kenneth Boulding (1910-1993), dans *Les chemins de la gloire : une nouvelle façon de faire la guerre*¹¹, développe le besoin d'un substitut à la guerre et propose la résistance non-violente comme alternative. Il est probablement le premier à utiliser l'expression « transarmement ».

Toujours avant la Seconde Guerre mondiale, il faut signaler des publications issues de divers mouvements pacifistes ou non-violents qui ont eu un impact et suscité des débats et controverses. L'éducatrice américaine Jessie Wallace Hughan, fondatrice et première secrétaire de la Ligue des Résistants à la Guerre (en 1923), publie en 1939 *Si nous devions être envahis : face à une hypothèse fantastique*¹², une série d'articles dans lesquels elle soutient que la résistance non-violente serait plus efficace que le recours à la puissance militaire en face d'une invasion armée. Au pays de Gandhi, le poète, dramaturge et journaliste indien Krishnalal Shridharani (1911-1960), qui a participé à la marche du sel et a été emprisonné, publie en 1939 *Guerre sans violence*¹³.

4 Léon Tolstoï, *Histoire d'Ivan l'imbécile* (1885), in *Les œuvres littéraires de Tolstoï*, vol. 11, Ed. Rencontre, Lausanne, 1961..

5 Bertrand Russel, « La guerre et la non-résistance », *The Atlantic Monthly*, août 1915, in *Le pacifisme et la révolution, Écrits politiques* (1914-1918), Agone, 2014, p. 62-80.

6 *Ibid*, p. 79.

7 Le 10 décembre 1931, lors d'un meeting à Genève. *The Collected works of Mahatma Gandhi*, vol. 54, p. 284-285.

8 *Liberty*, « Can India be defended ? New weapons against the invader ! », 1940-August-17, p. 25-26.

9 Richard Gregg, *The power of nonviolence*, J.B. Lippincott, Philadelphia, 1934.

10 Barthélémy de Ligt, *Pour vaincre sans violence*, Ed. Mignolet et Storz, 1935.

11 Kenneth Boulding, *Path of Glory : a new way with war*, Friends Book Center, London, 1937.

12 Jessie Wallace Hughan, *If We Should Be Invaded : Facing a Fantastic Hypothesis*, War Resisters League, New-York, 1937.

13 Krishnalal Shridharani, *War without violence, A Study of Gandhi's Method and its Accomplishments*, Victor

un livre qui a eu un impact important sur le mouvement américain des droits civiques. C'est une présentation complète des potentialités du *satyagraha* qu'il expose comme une alternative efficace à la guerre classique. Dans ces années-là, le pacifiste américain Abraham Johan Muste, d'inspiration quaker, est également l'un des théoriciens et activistes les plus en vue sur la non-violence. En 1940, il publie *La non-violence dans un monde agressif*¹⁴, dans lequel il défend notamment le désarmement unilatéral et la résistance par la non-coopération non-violente face à un envahisseur.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'idée de défense non-violente à l'échelle d'un pays va connaître de nouveaux développements. Elle est d'abord portée par des militants pacifistes américains, comme Cecil Hinshaw, président du William Penn College, auteur de *La résistance non-violente : le chemin d'une nation vers la paix*¹⁵ (1956), Lytle Bradford, auteur de *Défense nationale par la résistance non-violente*¹⁶ (1959) ainsi que par Ralph Bell, auteur de *Alternative à la guerre*¹⁷ (1959). En langue française, le premier écrit sur le sujet émane du Secrétaire général du Service Civil International, le suisse Ralph Hagnauer qui publie en 1960 *Le combattant non-violent, les possibilités d'une résistance non militaire*¹⁸. Cet historique montre clairement que la réflexion sur la défense civile non-violente a été impulsée par des militants engagés dans des luttes non-violentes, souvent dénommés « pacifistes » du fait de leur opposition à la guerre ou à la course aux armements nucléaires.

2. Les pionniers de la recherche sur la défense non-violente

Le tournant décisif viendra d'un militaire anglais, Stephen King-Hall, auteur en 1958 de *Défense à l'ère nucléaire*¹⁹. Sa critique de la défense militaire et des armes nucléaires a un grand impact, du fait qu'elle émane d'un expert et d'une autorité en matière de stratégie militaire. Il propose que le Grande-Bretagne renonce aux armes nucléaires, limite fortement ses forces militaires conventionnelles et se prépare à la résistance non-violente. En conclusion de son opuscule, il affirme sa conviction que « la préparation de la nation à la résistance non-violente et à l'attaque psychologique de l'occupant devrait constituer l'objectif principal de la défense civile »²⁰. Les débats provoqués par les propositions de King Hall marque un tournant dans la prise en compte de l'idée de défense civile non-violente.

Plusieurs chercheurs « pionniers » vont alors proposer une réflexion nouvelle sur la résistance civile appliquée à un système de défense nationale. L'américain Gene Sharp, dès 1958, commence à publier une série de travaux sur l'action non-violente, la résistance civile et la défense non-violente. Le tout premier, publié dans la revue *Peace News*, s'intitule « La tyrannie

Gollancz, London, 1939.

14 A.J. Muste, *Non-violence in an aggressive world*, Harper and Brothers, 1940.

15 Cecil Hinshaw, *Nonviolent Resistance : A Nation's Way to Peace*, Wallingford, Pennsylvania : Pendle Hill pamphlet, 1956.

16 Lytle Bradford, *National Defense Thru Nonviolent Resistance*, Chicago, Shahn-ti Sena, 1958.

17 Ralph Bell, *Alternative to War*, London, James Clarke, 1959.

18 Ralph Hagnauer, *Le combattant non-violent, les possibilités d'une résistance non militaire*, Conseil Suisse de la Paix, 1960.

19 Stephen King-Hall, *Defence in the nuclear age*, Victor Gollancz, London, 1958. Cet ouvrage a été publié en français sous le titre *Défense nucléaire non-sens militaire*, aux Éditions de la Croix-du-Sud (Genève, 1984) et par la revue Alternatives Non-Violentes (n° 50, décembre 1983).

20 Stephen King-Hall, « Défense nucléaire non-sens militaire » (1958), in *Alternatives Non-Violentes*, n° 50, décembre 1983, p. 42.

n'a pas pu les apaiser ! Comment les enseignants norvégiens ont vaincu Quisling pendant l'occupation nazie et ce que cela signifie pour la défense non armée aujourd'hui »²¹. Parmi ses premiers travaux sur la défense non militaire, il faut signaler *L'équivalent politique de la guerre : la défense civile*²² (1965) et *Explorer les alternatives non-violentes*²³ (1970). Le norvégien Johan Galtung développe l'idée de défense non-violente dans une perspective plus politique et plus systématique dans *Defense sans système militaire*²⁴ (1959). Théodore Ebert, en Allemagne, édite en 1962 une brochure²⁵ dans laquelle il présente plusieurs idées sur la préparation et l'organisation de ce qu'il nomme une « armée civile non-violente ». Adam Roberts, professeur à l'université d'Oxford, publie un livre important, plusieurs fois réédité et augmenté, *La résistance civile en tant que défense nationale*²⁶ (1963).

Ces premiers travaux aboutissent en septembre 1964, à une rencontre internationale à Oxford de spécialistes de la défense consacrée à la « *civilian defence* » (défense civile), conférence précédée d'un numéro spécial de la revue Peace News sur ce sujet. Il en sortira un ouvrage collectif en 1967, sous la direction d'Adam Roberts, *La stratégie de la défense civile*²⁷, qui restera longtemps l'ouvrage de référence sur la question. Il est à noter que dans sa contribution²⁸, l'historien et stratège militaire britannique Basil Henry Liddell Hart (1895-1970) rend compte des témoignages des généraux allemands qu'il avait rencontrés après la Seconde Guerre mondiale soulignant qu'ils avaient été déconcertés par les formes non-violentes de résistance et qu'ils étaient soulagés lorsque celles-ci étaient mélangées à des formes de guérilla. Ils pouvaient alors réprimer indistinctement les deux formes de résistance.

D'autres conférences vont suivre. En septembre 1967, un suivi de la conférence d'Oxford de 1964 a lieu à Munich, organisée par l'Association des scientifiques allemands, qui aboutira à la mise en place d'un groupe de travail sous la direction de Théodor Ebert. Le terme de « transarmement » commence à être mis en avant, en opposition au « désarmement », pour souligner qu'il ne s'agit pas de laisser un pays sans défense, mais de passer progressivement d'un système de défense à un autre. L'année suivante, se tient en Suède une conférence sur les formes de lutte non-militaires. A cette occasion, certains membres du Parti Social-Démocrate au pouvoir marquent leur intérêt pour cette forme de défense. En 1969, paraît un ouvrage collectif suédois *Une politique de paix, la résistance civile*²⁹, qui défend l'idée, radicale, que la Suède peut passer de la puissance militaire à la résistance civile.

La surprenante résistance civile non-violente des Tchécoslovaques à l'invasion soviétique en 1968 va susciter un intérêt qui ira croissant pour cette nouvelle notion, tant parmi les

21 Gene Sharp, « Tyranny could not quell them, The story of non-violent resistance by the teachers or Norway under nazi occupation ant its meaning for unarmed defence », Peace News, 1958. Edité en français (traduit par P. Sempé) par la Communauté de recherche et d'action non-violente d'Orléans sous le titre *Résistance non-violente en Norvège sous l'occupation nazie*.

22 Gene Sharp, *The political equivalent of war – Civilian defence*, New York, Carnegie Endowment for International Peace, 1965.

23 Gene Sharp, *Exploring Nonviolent alternatives*, Porter Sargent, 1970.

24 Johan Galtung, *Forsvar uten militærvæsen. Et pasifistik grunnsynn*, Folkereisning Mot Krig, Oslo, 1959.

25 Theodor Ebert, *Die Gewaltfreie Zivilarmee. Stimme der jungen Génération*, Stuttgart, 1962 - Theodor Ebert, *Strategie des zivilen gewaltfreien Krieges*, Gewaltfreie Zivil-Armee, Stuttgart, 1964.

26 Adam Roberts, *Civilian Resistance as a National Defence*, Pelican Books, England, 1963, Penguin Books, 1969.

27 Adam Roberts (Ed.), *The strategy of civilian defence. Non-violent Resistance to Aggression*, Faber and Faber, London, 1967.

28 Basil Liddell Hart, « Lessons from resistance movements » in *The strategy of Civilian Defense*, London, op. cit., p. 205. Voir aussi Basil Henry Liddell Hart, *L'alternative militaire, Deterrent ou défense*, La Table ronde, 1961.

29 Hedtjärn Tryggve, Höglund Bengt, Liedén Lennart; & Liedén Åsne, *Fredspolitik — Civilmotstånd (Politics of Peace — Civilian Defence)*. Stockholm: Aldus, 1969.

responsables politiques et militaires, notamment dans les pays scandinaves, que parmi les mouvements non-violents. La mise en échec pendant six jours des projets politiques de l'agresseur soviétique du fait de la résistance civile improvisée des Tchèques a frappé les esprits.³⁰ Celle-ci fournit une matière première précieuse pour penser et préparer une résistance planifiée nationale face à l'invasion d'un territoire par une armée étrangère. Ainsi, à la fin des années soixante, plusieurs gouvernements ou instituts de recherche sur la sécurité, notamment en Suède, au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas, marquent leur intérêt pour la défense civile non-violente. Toutefois, bien que dans ces milieux institutionnels, la défense civile non-violente ne soit pas envisagée comme une alternative à la défense militaire, mais comme un complément, aucun de ces pays n'a pris l'initiative de mettre en place les premiers éléments structurants d'une défense civile non-violente.

3. Recherches institutionnelles et intérêts des gouvernements en Europe pour la défense non-violente : tour d'horizon

La Suède est incontestablement en pointe sur cette thématique. Pendant dix années, le gouvernement va commander plusieurs travaux de recherche sur la défense civile. En 1970, l'Institut Suédois de Recherche sur la Défense Nationale demande à Adam Roberts une recherche approfondie qui sera publiée à Stockholm en mars 1972 avec une traduction anglaise en septembre 1972³¹. L'auteur montre dans ce rapport que, d'une part, la résistance civile peut devenir une composante du système de défense global de la Suède, d'autre part, si elle ne peut remplacer totalement le système de défense militaire, la résistance civile peut être employée en certaines circonstances où elle se montrera davantage efficace que la défense militaire. Il est à noter qu'en août 1972, le ministre suédois de la défense assiste à la conférence d'Uppsala sur les formes de lutte non militaires, ce qui lui vaudra des critiques de la part de ceux qu'inquiètent cet intérêt pour des formes de défense non conventionnelles.

Un second rapport commandé en 1974 par le même institut suédois est publié par Adam Roberts en 1976³². L'auteur développe les méthodes de résistance civile qui ont déjà été expérimentées dans de nombreux conflits du 19^e et du 20^e siècle et en tire des leçons pour la mise en œuvre d'une défense civile non-violente. Une troisième recherche, toujours réalisée par Adam Roberts, concerne la position de la résistance civile dans le cadre du droit international. Elle sera publiée en 1980³³.

La même année, le ministère de la Défense suédois crée une Commission sur la résistance, un groupe ad hoc comprenant des représentants du ministère et un expert indépendant, Lennart Bergfeldt qui signera le rapport « sur les formes complémentaires de résistance » remis au ministre de la défense en février 1984³⁴. La tâche assignée à la Commission était d'étudier et de définir les formes de résistance non-militaire pouvant apparaître sur un territoire occupé par

30 Jean-Marie Muller consacre un chapitre entier à cette résistance civile dans *Vous avez dit « Pacifisme » : de la menace nucléaire à la défense civile non-violente*, Cerf, 1984, pp. 283-294.

31 Adam Roberts, *Total defence and civilian resistance ; problems of Sweden's security policy*, The Research of Swedish National Defence, Stockholm, 1972.

32 Adam Roberts, *The technique of civilian resistance*, Research Institute of Swedish National Defence, Stockholm, 1974.

33 Adam Roberts, *Occupation, Resistance and law*, Research Institute of Swedish National Defence, Stockholm, 1980.

34 Un résumé de ce rapport, rédigé par L. Berfeldt, est paru dans *Alternatives Non-Violentes*, n° 55, Printemps 1985, p. 2-14.

l'ennemi et qui pourraient compléter le système de défense de la Suède. L'une des préconisations du rapport est de donner une place à la résistance non militaire dans le système de « défense totale » suédois. A cet effet, la Commission suggère que soit créée une Commission permanente de la résistance non militaire, travaillant en collaboration avec la division « défense civile » du Ministère de la Défense, et dans laquelle les mouvements associatifs seraient représentés.

Le Parlement suédois vote en 1986 la création d'une Commission spéciale pour la résistance non-militaire. Incorporée au ministère de la Défense, elle porte ses premiers efforts sur des actions de sensibilisation et de formation, et sur l'organisation de nouvelles recherches. En 1990, une conférence a lieu à Stockholm sur « Résistance non-militaire, composante possible d'une défense dissuasive ? ». Le ministre de la Défense propose de commencer le lancement des préparatifs pour une mise en place effective de la résistance non-militaire. En 1994, la Commission est intégrée au sein de l'Agence nationale de défense psychologique. Toutefois, au fil des ans, la résistance civile non armée sort progressivement des radars de la défense globale suédoise, même si la défense civile demeure une composante importante de la défense totale du pays. Celle-ci a même été renforcée depuis 2014 (invasion de la Crimée par la Russie), mais il s'agit davantage de la protection civile de la population et des mesures concrètes pour survivre en temps de guerre.

En Norvège, dès 1967, l'Institut norvégien de recherche sur la défense publie une étude³⁵ sur le rôle possible de la défense civile dans la politique de sécurité globale de la Norvège. En 1974, le Parlement institue une commission pour notamment réaliser une évaluation comparée de divers types de défense (militaire et non militaire). Dans le rapport *Défense non-militaire et sécurité de la Norvège* qui est publié en 1978, la Commission définit la défense non-violente comme « l'usage par les citoyens, d'armes politiques, psychologiques, sociales et économiques capables de répondre à deux objectifs principaux : maintenir la souveraineté nationale en temps de guerre, et combattre une attaque armée »³⁶. Malgré des recommandations pratiques pour la mise en place d'une défense non armée, le rapport émet de fortes réserves sur le fait qu'elle puisse devenir un système complet de défense.

En Finlande, la Commission de planification de la défense psychologique, sous tutelle présidentielle, publie en 1971 une étude sur les possibilités offertes par les méthodes de résistance sans armes. La Commission rejette l'idée d'une substitution complète, mais reconnaît l'utilité d'ajouter une composante non-violente à la politique de défense globale à prédominance militaire. Malgré des recommandations visant à établir des plans et des préparatifs de résistance, et malgré une deuxième étude en 1975, aucune décision politique ne sera prise en ce sens.

Au Danemark, le ministère du Désarmement et de la Culture demande à l'Institut de recherche sur la paix et les conflits de Copenhague de rédiger une présentation d'ensemble des recherches sur la défense non militaire. Celle-ci a été publiée en anglais en 1974 sous le titre *Guerre sans armes*³⁷, par Anders Boserup et Andrew Mack. Ce rapport ne sera pas suivi d'effet.

Aux Pays-Bas, en 1975, le Ministère de l'Éducation et des Sciences prend l'initiative de créer

³⁵ Johan Jorgen Holst, Fjaerli Eystein et Ronning Harald, *Ikke-Militaert Forsvar og Norsk Sikkerhetspolitikk*, Kjeller, Norvège, Forsvarets Forsninginstitutt, 1967 . Voir aussi Johan Jorgen Holst, *Civilian -Based Defense in a new era*, The Albert Einstein Institution, 1990.

³⁶ *Défense civile : 15 ans de recherche*, Fiches documentaires pour une autre défense, n° 34, 4ème trim. 1988.

³⁷ Anders Boserup, Andrew Mack, *War without weapons : non-violence in national defence*, Frances Pinter, London, 1974.

un groupe de travail ad hoc, comprenant des représentants des ministères des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice, de l'Éducation, sous la direction du professeur Johan Niezing. Si l'intitulé du projet « Promotion de la recherche au sujet de la résolution nonviolente des conflits » paraît assez général, il comprend cependant la question de savoir si la défense civile peut partiellement ou complètement remplacer la défense militaire et / ou la compléter. Il est à souligner que ce rapport³⁸, publié en 1978, soulève une question théorique majeure dans la réflexion sur la défense civile non-violente et met en évidence deux positions idéologiques : la position *fonctionnaliste* ou *instrumentale* qui cherche à trouver une alternative à un instrument (la guerre) et la position *structuraliste* pour laquelle le concept de défense civile est indissociable de la structure de la société en général, ce qui signifie qu'un changement radical de la défense militaire à la défense civile n'est pas possible sans changements sociaux importants. Un autre groupe de travail voit le jour en septembre 1977 pour poursuivre la recherche, composé d'experts de plusieurs pays, tels Johan Galtung, Théodor Ebert, Adam Roberts et Gene Sharp, mais n'aboutit finalement à rien de concret du fait des changements politiques aux Pays-Bas, si ce n'est à faire dix recommandations, en 1982, sur des sujets qui mériteraient une recherche approfondie.

4. Autres initiatives et publications indépendantes

Dans les années 70, des conférences internationales sont organisées afin de maintenir active la recherche et l'intérêt pour ce nouveau type de défense : en Finlande (Tampere, octobre 1970), en Suède (Uppsala, 1972), en Belgique (Bruxelles, 1976), en Norvège (Oslo, 1978), à Omaha, Nebraska, États-Unis (1978 et 1982), à Anvers (1980). La conférence de Bruxelles aboutit à une nouvelle publication collective sous la direction de Gustav Geeraerts, *Les possibilités d'une défense civile en Europe de l'Ouest*³⁹ (1977).

L'un des auteurs les plus essentiels et les plus prolifiques sur la question est sans conteste l'américain Gene Sharp (1928-2018), auteur en 1973 d'une monumentale somme sur l'action non-violente⁴⁰ et fondateur en 1983 de l'Albert Einstein Institution. Parmi les ouvrages les plus importants de Sharp sur la défense civile non-violente, signalons *Rendre l'Europe invincible : le potentiel de la dissuasion et de la défense civiles*⁴¹ (1985) et *Défense civile : un système post-militaire*⁴² (1990).

Dans ces années-là, il est à noter une publication originale, celle d'un militaire américain, le brigadier général Edward B. Atkeson, commandant du Collège de guerre de l'armée des États-Unis, qui publie en 1976 dans la revue *Military Review*, deux articles⁴³ consacrée à la défense civile non-violente sous le titre « La défense civile nonviolente présente-t-elle un intérêt pour la sécurité des États-Unis ? ». Il s'appuie sur les travaux de Gene Sharp et Adam Roberts.

38 Une présentation de ce rapport a été faite par Hylke Tromp, « The Dutch Research Project on Civilian Defence, 1974-1978 : An Inquiry into Alternative Security and Non-violent Conflict Resolution », *Bulletin of Peace Proposals*, n° 4, 1978. Une traduction française a été publiée dans *Alternatives Non-Violentes*, n° 33, avril 1979, p. 36-43.

39 Gustav Geeraerts, *Possibilities of civilian defence in Western Europe*, Swets and Zeitlinger, Amsterdam, 1977.

40 Gene Sharp, *The politics of non-violent action*, Boston, Porter Sergent, 1973, 3 vols.

41 Gene Sharp, *Making Europe Unconquerable: The Potential of Civilian-based Deterrence and Defense*, London, Taylor & Francis, 1985.

42 Gene Sharp, *Civilian-Based Defense: A Post-Military Weapons System*, Princeton University Press, 1990.

Traduction française : *La guerre civilisée : la défense par actions civiles*, Presses Universitaires de Grenoble, 1995.

43 Edward B. Atkerson, « The relevance of civilian-based defense to US security interests », in *Military Review*, May – June 1976. Cet article a été publié en français dans les Monographies de la défense civile, n° 10, sept.-oct. 1979.

Parmi les initiatives indépendantes, il faut souligner les travaux de la Commission britannique pour une autre défense (*Alternative Defence Commission*). Mise en place en 1980, cette commission réunit des personnes représentant divers mouvements et courants d'opposition aux armes nucléaires. La perspective de son travail s'inscrit dans l'idée d'un renoncement par l'Angleterre de tout système de défense impliquant des armes nucléaires. Présidée par Frank Blackaby (directeur du SIPRI de Stockholm), coordonnée par Mickael Randle, et travaillant en lien étroit avec le département « Peace Studies » de l'Université de Bradford, la Commission produit, après deux ans et demi de travail, un volumineux rapport sous le titre *Se défendre sans la bombe*⁴⁴. Le chapitre 7 (qui a été publié par la revue Alternatives Non-Violentes⁴⁵) est entièrement consacré à la « défense par résistance civile ». Il demeure l'un des documents de réflexion sur la défense civile non-violente parmi les plus aboutis.

Sur un plan politique, en Allemagne, l'arrivée des Verts (*Grünen*) au Parlement en 1983 suscite des réflexions sur la défense non-violente au sein du parti sous l'impulsion de Petra Kelly et Roland Vogt. En juin 1988, le congrès de Minden, consacré à l'avenir de la défense sociale, accouche de la Fédération pour la défense sociale (*Bund für Soziale Verteidigung*, BSV) en mars 1989, fédération qui existe toujours. Dans un communiqué, elle déclare : « La Fédération de défense sociale est une association de personnes qui s'accordent à dire qu'il est temps d'appliquer des formes et des méthodes non violentes de gestion des conflits, d'abolir les relations violentes et de construire une société démilitarisée, écologiquement responsable et juste. » Mais l'échec des Verts aux élections législatives de 1990 ne permettra pas d'avancée politique significative sur le sujet, d'autant que la disparition de la menace soviétique relègue au second plan la défense sociale, y compris au sein de la BSV. Cette organisation compte aujourd'hui environ 350 membres et 31 organisations membres.

Il est à noter que le MIR-IRG belge publie pendant plus de dix ans (entre 1979 et 1990) des *Fiches documentaires pour une autre défense*⁴⁶, dossiers d'information et de recherche fournis comprenant surtout des traductions d'études et de rapports publiés en Europe et des études de cas de résistance civile au service de la réflexion pour une politique de transarmement. Pendant dix ans, 38 dossiers documentés sont édités et alimentent la réflexion sur la défense civile non-violente pour le public francophone.

En Espagne, il faut signaler l'ouvrage du militant pionnier de la non-violence, Gonzalo Arias, *Défense armée ou défense populaire non-violente*, publié en 1977, réédité et actualisé en 1981, sous le titre *L'Anti-coup d'État*⁴⁷, après la tentative de putsch en Espagne du 23 février 1981.

5. Campagnes, recherches et publications en France

En France, la première publication sur la défense non-violente émane d'un collectif de personnalités issues de plusieurs sensibilités non-violentes, dont Jacques de Bollardière, Lanza del Vasto, Jean Lasserre, Olivier Maurel et Jean Toulat. Elle date de mars 1975 et s'intitule *Armée ou défense civile non-violente ?*⁴⁸ Cette brochure connaît un certain succès dans les milieux

44 *Defence without the bomb : the report of the Alternative Defence Commission*, Taylor and Francis, London, 1983.

45 Alternatives Non-Violentes, n° 43, Printemps 1983, p. 23-45.

46 MIR-IRG, Fiches documentaires pour une autre défense, documents d'information et de recherche rassemblés par le MIR-IRG. Le dernier numéro (38, 4ème trimestre 1990) présente des index cumulatifs de 10 ans de publications.

47 Gonzalo Arias, *El antigolpe, Manual para la resupta noviolenta a un golpe de estado*, réédité en 2016 par Institut Català Internacional per la Pau. https://www.icip.cat/wp-content/uploads/2021/01/EINES19_interactivo.pdf

48 Collectif, *Armée ou défense civile non-violente ?*, Ed. Combat Non-Violent, 1975 (réimp. En 1981).

non-violents. De 1974 à 1986, le Mouvement International de la Réconciliation publie une vingtaine de « Monographies de la défense civile » sur les résistances civiles et la défense civile non-violente, avec notamment des textes de chercheurs étrangers. Le Mouvement pour une Alternative Non-violente (Man), créé en 1974, développe dans son *Texte d'orientation politique*⁴⁹ (1976) une réflexion argumentée sur la « défense populaire non-violente » dans une stratégie politique de passage au socialisme autogestionnaire. La revue *Alternatives Non-Violentes*, à partir de 1979, traduit et publie également des articles de chercheurs hollandais, britanniques, allemands et américains et consacre plusieurs dossiers à la défense civile non-violente⁵⁰.

En 1982, le Man organise une campagne « pour une autre défense » et lance une pétition dont le texte précise l'objectif : « Nous estimons qu'il est urgent d'ouvrir en France une recherche approfondie sur les moyens de défense qui ne supposent pas l'usage des armes : la défense populaire non-violente. (...) Nous demandons au gouvernement de financer la mise en place d'un institut national et de centres régionaux chargés d'étudier les possibilités offertes par la défense populaire non-violente ». Le Man édite en 1983 la brochure *Se défendre sans se détruire : pour une défense populaire non-violente*⁵¹ (préfacée par Jacques de Bollardière), brochure pédagogique et de formation qui connaît un beau succès et qui sera plusieurs fois rééditée. L'année suivante, Jean-Marie Muller publie *Vous avez dit pacifisme ? De la menace nucléaire à la défense civile non-violente*⁵², le premier ouvrage français de présentation approfondie de la défense civile non-violente présentée comme une alternative crédible à la défense militaire.

L'année suivante, trois chercheurs membres du Mouvement pour une Alternative Non-violente, Christian Mellon, Jean-Marie Muller et Jacques Sémerin, réalisent, à la demande du ministère de la Défense, une étude sur « les perspectives pour la prise en compte des principes et méthodes de la résistance non-violente dans la stratégie globale de la France ». L'étude est publiée en 1985 par la Fondation pour les Études de Défense Nationale (FEDN) sous le titre *La dissuasion civile*⁵³. Ce contrat de recherche sera à l'origine de la création, en avril 1984, de l'Institut de recherche sur la résolution non-violente des conflits (IRNC), association indépendante, proche de la revue trimestrielle *Alternatives Non-Violentes*, et présidée par François Marchand. En avril 1986, la revue *Alternatives Non-Violentes* publie la réaction de diverses personnalités politiques, militaires et religieuses à *La dissuasion civile* qui par ailleurs connaît un beau succès de diffusion.

En novembre 1985, à Strasbourg, un colloque international sur les stratégies civiles de défense est organisé par l'IRNC (avec le concours du Ministère de la Recherche et de la Technologie et du Ministère des Relations Extérieures). Pendant trois jours, une vingtaine d'intervenants⁵⁴ provenant d'une dizaine de pays d'Europe occidentale, de Pologne et des USA s'expriment devant un public très varié de près de 200 participants, parmi lesquels des officiers

49 MAN, *Une non-violence politique*, Ed. du Man, 1976, rééd. 1977, 1981.

50 Voir le numéro 33 (avril 1979), « Défense populaire non-violente », le numéro 39 (décembre 1980), « La défense civile en question », le numéro 50 (décembre 1983), « Défense nucléaire non-sens militaire », le numéro 55 (printemps 1985), « Armée et non-violence : mariage ou union libre ? », le numéro 59 (avril 1986), « Ils donnent leur point de vue sur La dissuasion civile », le numéro 72 (octobre 1989), « Stratégies non-violentes : où en est la recherche ? », le numéro 87 (Été 1993), « Défense et citoyenneté en Europe. »

51 Collectif, *Se défendre sans se détruire, pour une défense populaire non-violente*, Man, 1983.

52 Jean-Marie Muller, *Vous avez dit pacifisme ? De la menace nucléaire à la défense civile non-violente*, Cerf, 1984.

53 Collectif, *La dissuasion civile*, FEDN, col. « Les sept épées », 1985.

54 Notamment Jean-Marie Muller, Théodor Ebert, Jacques Sémerin, Jan Zielonka, Hylke Tromp, Adam Roberts, Gene Sharp, Christian Mellon, Jean Van Lierde, Mickael Randle, Alex Schmid, Wilhem Nolte, Johan Niezing, Lennart Bergfeldt.

supérieurs, des universitaires, des représentants des Églises, des partis et des syndicats, et des militants de mouvements non-violents, écologistes, tiers-mondistes. Le colloque est destiné à faire le point sur l'état des recherches en matière de défense civile non-violente, confronter les conclusions et étudier la contribution de la résistance civile à une politique de défense dans le cadre géo-politique européen. Les actes du colloque sont publiés en 1987 comme numéro spécial de la revue *Alternatives Non-Violentes* sous le titre *Les stratégies civiles de défense*⁵⁵.

En octobre 1986, Jacques Sémelin soutient avec succès une thèse à la Sorbonne sur la résistance civile face au nazisme pendant la Seconde Guerre mondiale. A l'invitation de Gene Sharp, il part ensuite aux États-Unis pour travailler au centre de recherche créé au sein de l'Université d'Harvard dans le cadre du « Program on Nonviolent Sanctions in Conflict and Defense ». Au cours de ce séjour, il rédige un ouvrage sur le sujet de sa thèse, *Sans armes face à Hitler*⁵⁶, un classique sur l'analyse des résistances civiles en Europe sous l'occupation allemande. A partir de 1985, Jean-Marie Muller assure un cours sur la dissuasion civile non-violente à l'IEP de Lyon.

L'IRNC, pendant plusieurs années, maintient des contacts avec des représentants du SGDN (Secrétariat Général de la Défense Nationale) et obtient des financements pour mener des études appliquées : « Énergie et dissuasion civile » (Olivier Serret, 1987), « La place et le rôle des associations dans une stratégie de dissuasion civile » (Alain Refalo, 1988), « Place et rôle des collectivités locales dans l'organisation de la défense civile non-violente » (Eric Macé, 1989), « Perspectives pour la mise en œuvre concertée de stratégies civiles de défense dans plusieurs pays d'Europe » (Hugues Colle, avec Roland Vogt et Robert Polet, 1989). Un numéro d'*Alternatives Non-Violentes*⁵⁷, publié en octobre 1989, est consacré à l'exposé de toutes ces recherches menées par l'IRNC.

À la même période, l'IRNC et le Man, multiplient les contacts institutionnels et politiques, notamment avec le Parti socialiste et Les Verts. Ainsi, comme le souligne Jean-Marie Muller en 1989, « la défense civile non-violente commence à trouver un espace institutionnel dans lequel elle est reconnue comme une composante possible et nécessaire de la défense globale de notre société. »⁵⁸ Il est à noter qu'un second colloque est organisé par l'IRNC, en janvier 1993, sur le thème « Défense et citoyenneté en Europe » à l'Arche de la Fraternité (La Défense) dont *Alternatives Non-Violentes* publiera les actes⁵⁹. Christian Mellon, en conclusion de ce colloque, s'interroge sur les évolutions nécessaires en matière de défense après la chute de l'Union Soviétique. En référence au récent conflit bosniaque, il se demande s'il est « possible d'organiser une projection de forces non-violentes assez nombreuses pour être efficaces, à la hauteur des enjeux et de l'importance du conflit ? »⁶⁰ La voie est alors désormais ouverte pour travailler sur ce qui deviendra « l'intervention civile de paix ».

La réflexion sur la défense civile non-violente en France a néanmoins été poursuivie pendant quelques années sous l'impulsion de Jean Marichez, fondateur du « Collectif dissuasion civile », devenu ensuite « Action Civile et Défense », avec le soutien de l'École de la paix de Grenoble.

55 Collectif, *Les stratégies civiles de défense : actes du colloque international de Strasbourg novembre 1985, Alternatives Non-Violentes*, numéro spécial, 1987.

56 Jacques Sémelin, *Sans armes face à Hitler, La résistance civile en Europe 1939-1943*, Payot, 1989.

57 Alternatives Non-Violentes, *Stratégies non-violentes : où en est la recherche ?*, n° 72, octobre 1989.

58 Jean-Marie Muller, « Les premiers pas de la longue marche institutionnelle vers une défense civile non-violente », in *Alternatives Non-Violentes*, n° 72, octobre 1989, p. 14.

59 Alternatives Non-Violentes, *Défense et citoyenneté en Europe*, n° 87, Été 1993.

60 *Ibid*, p. 69.

Cherchant à se démarquer du Man et de l'IRNC, cette association s'efforce de promouvoir les stratégies de défense non-violente dans une optique pragmatique et non politique. Un livre, *La guerre par actions civiles*⁶¹ est publié en 1998 par Jean Marichez et Xavier Olagne, le dernier sur le sujet dans cette période. Il faut souligner que sous l'impulsion de Jean Marichez et de l'École de la paix de Grenoble, plusieurs ouvrages de Gene Sharp ont été traduits en français et publiés chez L'Harmattan. En 1995, les Presses Universitaires de Grenoble publient *La guerre civilisée, la défense par actions civiles*, de Gene Sharp (traduction de l'ouvrage *Civilian Based Defense, a post-military weapons system*, 1990).

6. La fin des explorations européennes dans les années 1990

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, plusieurs pays européens ont mené des recherches approfondies sur la possibilité d'intégrer la résistance civile dans leur doctrine de défense. La Suède avait ouvert la voie dès les années 1960, dans le cadre de sa doctrine de « défense totale », en étudiant de manière systématique le rôle que pourrait jouer la société civile en cas d'occupation. Les Pays-Bas, avec le projet conduit par Hans Niezing dans les années 1980, avaient développé l'un des programmes les plus ambitieux d'Europe occidentale, combinant analyses historiques, scénarios de résistance et propositions de réforme institutionnelle. Ces initiatives marquaient une véritable volonté d'explorer une alternative ou un complément non-violent aux formes militaires classiques de défense.

L'expérience la plus avancée est menée par la Lituanie. L'ouvrage de Gene Sharp, *Défense civile : un système post-militaire*⁶² (1990) a été utilisé par les gouvernements lituanien, letton et estonien lors de leur séparation de l'Union soviétique en 1991. Le ministre lituanien de la Défense, Audrius Butkevicius, avait déclaré à l'époque : « Je préfère avoir ce livre que la bombe nucléaire ». La Lituanie est le pays qui a poussé le plus loin la réflexion sur la DCNV. Au milieu des années 1990, le gouvernement lituanien engage un travail législatif pour intégrer explicitement la résistance civile non-violente dans sa politique de défense. Une loi de 1996 fait de la résistance civile un pilier de la défense civile, et en 2002, la défense civile non-violente est formellement reconnue comme partie intégrante du système de défense national. Il s'agit là de l'une des expériences les plus abouties d'institutionnalisation de la défense civile non-violente. Toutefois, l'adhésion à l'OTAN en 2004 entraînera progressivement l'abandon de cette orientation, le pays s'alignant alors sur une doctrine de défense classique centrée sur les forces armées.

La Grèce connaît également, dans les années 1990, une réflexion significative sur la possibilité d'intégrer la résistance civile non-violente dans sa politique de défense. Plusieurs rapports parlementaires et travaux universitaires, en particulier à l'Université de Thessalonique, ont étudié la faisabilité d'une « défense populaire non armée » inspirée par les modèles nordiques et par les recherches internationales sur la DCNV. Ces analyses envisageaient une articulation entre défense militaire territoriale, mobilisation civile, non-coopération en cas d'occupation et maintien de la continuité des institutions démocratiques. Si cette démarche n'a jamais conduit à une mise en place officielle, elle témoigne de l'intérêt intellectuel que la défense

61 Jean Marichez, Xavier Olagne, *La guerre par actions civiles, Identité d'une stratégie de défense*, Fondation pour les Études de Défense, 1998.

62 Gene Sharp, *Civilian-Based Defense: A Post-Military Weapons System*, Princeton University Press, 1990.

Traduction française : *La guerre civilisée : la défense par actions civiles*, Presses Universitaires de Grenoble, 1995.

civile non-violente a suscité en Grèce dans une période marquée par les recompositions géopolitiques consécutives à la fin de la guerre froide.

Au tournant des années 2000, ce cycle d'explorations européennes se referme. Malgré la qualité des recherches et l'audace de certaines propositions, aucune n'a franchi le seuil de la mise en œuvre étatique durable. Les obstacles institutionnels, la domination du paradigme militaire et la difficulté à envisager une défense fondée sur l'autonomie citoyenne empêchent la consolidation de ces initiatives. Cette constellation d'expériences demeure néanmoins précieuse : elle constitue aujourd'hui un socle d'enseignements essentiel pour repenser le rôle des sociétés civiles dans la sécurité des États européens. Elle ouvre aussi la voie aux évolutions ultérieures, où la réflexion sur la défense non armée se déplace vers d'autres domaines, notamment l'intervention civile non armée et les pratiques contemporaines de protection des populations. Nous y reviendrons plus loin.

7. Terminologies et nuances

L'expression « défense civile non-violente » n'exprime pas seulement le caractère non-armé de la défense, mais également son aspect non-militaire. À la différence de la défense militaire, la défense civile non-violente fait participer l'ensemble des citoyens à la défense de la société, en les mobilisant sur place, sur leur lieu de vie, de travail, ainsi que dans les différentes structures (politiques, administratives, syndicales, associatives, religieuses) où ils sont insérés. La mobilisation des civils est ainsi un enjeu crucial. La défense des valeurs et des institutions de la société civile par les civils eux-mêmes nécessite un certain niveau de solidarité et de cohésion sociale, dès le temps de paix. Gene Sharp qualifie la défense basée sur les civils de « défense démocratique de la démocratie »⁶³

Il importe de distinguer la résistance civile, qui désigne des pratiques sociales spontanées ou organisées, de la défense civile non-violente, qui renvoie à une stratégie planifiée, éventuellement inscrite dans une politique publique. Dans l'histoire, la première a été fréquente, la seconde n'a presque jamais été institutionnalisée.

Plusieurs terminologies ont été utilisées pour nommer cette forme de défense. Si en France l'expression la plus courante est « défense civile non-violente », certains mouvements non-violents, comme le Man (Mouvement pour une Alternative Non-violente), ont utilisé un temps le concept de « défense populaire non-violente » pour souligner le rôle essentiel de la base dans cette stratégie de défense. « Au lieu de militariser tous les civils, explicite le Man, il faut civiliser toute la défense, c'est-à-dire donner à l'ensemble de la population la maîtrise sur les finalités, les structures et les techniques de défense. »⁶⁴ En Belgique, c'est même l'expression « défense civile et populaire non-violente » qui était privilégiée dans les années 80.

En Allemagne, le professeur Théodor Ebert a initié le terme de « défense sociale » (*Soziale Verteidigung*)⁶⁵ pour montrer que la défense non-violente s'applique également à la défense des acquis sociaux contre des menaces internes aussi bien que contre des agressions extérieures. Cette expression veut aussi mettre l'accent sur le lien fondamental qui existe entre les luttes sociales pour la promotion et la préservation des droits et des libertés en temps de paix, et la

⁶³ Gene Sharp, *Exploring nonviolent alternatives*, Porter Sargent Publisher, 1970, p. 61.

⁶⁴ Man, Texte d'Orientation Politique, 1976.

⁶⁵ Théodor Ebert, *Soziale Verteidigung*. Band 1, *Historische Erfahrungen und Grunzüge der Strategie* ; Band 2 : *Formen und Bedingungen des Zivilen Widerstandes*, Waldkirch : Waldkircher Verlag, 1981.

défense par la société civile de ces mêmes droits et libertés en temps de crise.

En Angleterre, la Commission pour une autre défense coordonnée par Michael Randle, publie un rapport en 1983 sous le titre *Se défendre sans la bombe*. Dans ce document, c'est l'expression « défense par résistance civile » (*Defence by civil resistance*) qui est privilégiée, en référence aux luttes sans armes qui ont montré leurs potentialités notamment pendant l'occupation nazie en Europe. Ce choix est présenté par la Commission comme « clair et relativement neutre ». Aux États-Unis, l'expression proposée par Gene Sharp, « défense basée sur les civils » (*Civilian-based Defense*), est la plus communément utilisée. L'expression « défense civile » est également très courante, bien que dans certains pays, comme la France, elle se rapporte davantage à la protection civile en temps de guerre.

Il est à noter que d'autres expressions sont utilisées ici ou là pour désigner la défense non-violente d'un pays : « défense basée sur la population civile », « défense non militaire », « défense non armée », « défense non agressive ». Le canadien Gene Keyes, cité au début de ce document, a proposé le terme de « défense commune non-violente », une défense « assurée par tous, pour tous ». La dernière expression apparue en français, issue de la traduction de « *Civilian-Based Defense* », est celle de « défense par actions civiles » créée par l'Association Action Civile et Défense.

L'expression « dissuasion civile », quant à elle, est apparue en 1985 avec la publication de l'ouvrage du même nom. Dans cet ouvrage de référence, le caractère dissuasif de la défense civile non-violente est mis en avant, d'où l'expression, nouvelle à l'époque, de « dissuasion civile ». L'objectif de la préparation et de l'organisation de la défense civile non-violente est de dissuader un éventuel agresseur en faisant apparaître « qu'il serait contraire à ses intérêts de se lancer dans une aventure qui entraînerait pour lui plus d'inconvénients que d'avantages »⁶⁶.

8. L'intervention civile non armée

Avant d'aborder les évolutions récentes de la défense civile non-violente, il est nécessaire d'évoquer un déplacement important apparu à partir de la fin des années 1980 : l'émergence de formes d'intervention civile non armée. Celles-ci ne relèvent pas strictement de la défense nationale, mais elles prolongent et transforment certaines intuitions de la DCNV en les appliquant à des contextes de conflit contemporain.

Les guerres balkaniques, les violences massives au Rwanda, les conflits intra-étatiques qui se multiplient révèlent que nombre de crises contemporaines n'opposent plus deux États, mais se déroulent au sein même des sociétés. La réflexion stratégique des mouvements non-violents s'adapte : plutôt que d'imaginer seulement comment une société pourrait résister à une invasion extérieure, on se demande comment des civils formés, non armés, peuvent protéger d'autres civils, prévenir les violences, maintenir des espaces de dialogue et documenter les violations. Ce glissement étend la DCNV à d'autres configurations et lui donne une nouvelle matérialité.

Dans les années 1990 et 2000, plusieurs organisations internationales expérimentent ainsi des formes d'*« intervention civile non armée* », reposant sur la présence proactive de volontaires formés aux techniques de non-violence : observation, accompagnement protecteur, interposition symbolique, diplomatie locale, appui aux institutions civiles. Les programmes du

⁶⁶ *La dissuasion civile*, op. cit., p. 42.

CPT (Community Peacemaker Teams⁶⁷), de l'EAPPI (Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et Israël⁶⁸), ou encore les premières missions d'Operazione Colombia⁶⁹, montrent que des équipes civiles non armées peuvent, dans certains contextes, réduire les risques de violence, protéger les acteurs vulnérables et soutenir la résilience des sociétés locales. Ces initiatives, bien que très différentes des scénarios de défense nationale, reposent sur les mêmes mécanismes fondamentaux que la DCNV : légitimité morale, visibilité publique, pression sociale, réseaux locaux, coopération avec les organisations de la société civile, et capacité à rendre coûteux l'exercice arbitraire de la violence.

La création en 2002 de Nonviolent Peaceforce marque un tournant stratégique. Pour la première fois, une organisation internationale se donne explicitement pour mandat de développer une doctrine cohérente d'*« Unarmed Civilian Protection »* (UCP) reposant sur des principes opératoires, des formations standardisées, des méthodologies d'analyse de risques, et des partenariats institutionnels avec les Nations unies, l'Union africaine ou des gouvernements locaux. Les déploiements au Sri Lanka, au Soudan du Sud, aux Philippines, en Birmanie ou en Centrafrique montrent que la protection civile non armée peut fonctionner à grande échelle, avec des effets tangibles : désescalade, réduction des attaques contre les civils, maintien d'écoles ouvertes, sécurisation de couloirs humanitaires, appui aux médiations locales. Ces expériences ne relèvent pas de la défense nationale, mais elles prouvent empiriquement que la non-violence organisée peut, dans certaines conditions, protéger, dissuader, contenir et stabiliser, exactement les fonctions que la DCNV ambitionne d'assumer dans un cadre national.

En France, un collectif d'associations a créé le Comité Français pour l'Intervention Civile de Paix (ICP)⁷⁰ qui organise des formations et l'envoi de volontaires en mission sur le terrain. Fruit de ce travail de terrain et en partenariat avec l'Institut Catholique de Paris, un Diplôme Universitaire Intervention civile de paix⁷¹ permettant d'acquérir les compétences clés de la protection non-armée a été mis en place.

Ainsi, l'intervention civile non armée constitue un laboratoire et un champ d'application de la défense civile non-violente. Elle montre que les techniques de résistance civile sont une pratique opérationnelle, professionnelle, déployée dans des environnements de conflit réel. Elle fournit des enseignements précieux : importance du repérage précoce des signaux faibles, rôle des réseaux locaux, nécessité de mécanismes d'alerte rapide, articulation entre protection et construction de paix, conditions psychologiques et sociales du courage civil. Autant d'éléments qui, aujourd'hui, nourrissent le renouveau de la réflexion sur la DCNV dans un contexte européen marqué par la montée des crises hybrides, la fragilisation des institutions démocratiques et la recherche d'alternatives à l'hyper-militarisation des politiques de sécurité.

9. Années 2010- 2020 : le renouveau de la défense civile non-violente

Après la fin de la guerre froide, la défense civile non-violente disparaît pour l'essentiel des

67 <https://cpt.org>

68 <https://www.oikoumene.org/fr/what-we-do/eappi>

69 <https://www.operacionecolombia.it>

70 <https://interventioncivile.org/fr/comite-pour-une-intervention-civile-de-paix/>

71 <https://interventioncivile.org/fr/2019/03/22/diplome-universitaire-intervention-civile-de-paix/>

agendas officiels. La disparition de la menace soviétique, la croyance dans un « dividende de la paix » et la montée en puissance d'autres enjeux (interventions extérieures, gestion des crises humanitaires, lutte contre le terrorisme) contribuent à marginaliser cette perspective. La notion ressurgit pourtant, de manière diffuse d'abord, plus marquée ensuite, à partir des années 2010, dans un contexte géopolitique profondément transformé. Un ouvrage important marque le début de ce renouveau de la réflexion sur la DCNV dans les années 2010. Il s'agit de *Défense sociale*⁷², de deux chercheurs, l'un suédois, l'autre australien, Jorgen Johansen et Brian Martin, qui déjà, dans les années 80 étaient engagés dans la promotion de la défense civile non-violente qu'ils nomment « défense sociale ».

À partir des années 2010, plusieurs évolutions politiques, sécuritaires et sociales conduisent à une redécouverte partielle, mais significative, des problématiques liées à la défense civile en Europe. L'annexion de la Crimée en 2014, puis l'invasion totale de l'Ukraine en 2022, ont remis en lumière les limites des doctrines de sécurité reposant exclusivement sur les armées. Dans ce contexte, le thème de la « résilience civile », de la mobilisation des populations et des formes non armées de résistance réapparaît dans plusieurs pays, même si aucune démarche ne constitue une véritable mise en place d'une défense civile non-violente au sens strict.

Scandinavie : un retour partiel de la réflexion sur la résistance civile

En Suède, la doctrine de « défense totale » est réactualisée et renforcée à partir de 2016. Si l'accent porte largement sur la continuité gouvernementale et la préparation militaire, plusieurs documents officiels reconnaissent l'importance possible d'une résistance civile en cas d'occupation. Les brochures « If Crisis or War Comes »⁷³ (2018), puis « In case of crisis or war »⁷⁴ (2024) présentent quelques rudiments d'actions civiles de résistance, non-coopération, refus de collaborer, maintien d'infrastructures vitales, bien qu'il ne s'agisse pas d'une stratégie planifiée de DCNV.

En Norvège, la mise à jour de la doctrine de « total defence » dans les années 2010 inclut des références à la résistance civile, souvent envisagée comme « capacité complémentaire ». Toutefois, aucune démarche structurée ne prolonge les travaux des années 1960–1990.

Pays germanophones : un intérêt civil renouvelé, mais sans traduction politique

En Allemagne, le Bund für Soziale Verteidigung⁷⁵ (BSV) joue depuis les années 2010 un rôle majeur pour maintenir vivant l'héritage de la « défense sociale ». Des travaux académiques et associatifs, notamment après 2014, examinent les capacités civiles de résilience stratégique. La réorientation militaire engagée après 2022 (« Zeitenwende ») marginalise toutefois les perspectives de mise en œuvre d'une défense civile au niveau institutionnel. Il est à noter également le travail de l'organisation *Repenser la sécurité*, qui comprend des branches en Angleterre et en France, et qui produit des réflexions alternatives sur la sécurité.⁷⁶

72 Jorgen Johansen, Brian Martin, *Social Defence*, Irene Publishing, 2019. Disponible sur internet : <https://www.bmartin.cc/pubs/19sd/19sd.pdf>

73 <https://www.jonkoping.se/download/18.6a087b4c169dcff8c903056e/1556627549015/Engelska.pdf>

74 <https://rib.msb.se/filer/pdf/30874.pdf>

75 <https://soziale-verteidigung.de>

76 Voir le document « Repenser le concept de sécurité – de la politique de sécurité militaire à une logique de sécurité civile, un scénario jusqu'en 2040 ». https://www.sicherheitneudenken.de/media/download/variant/186331/repenser_le_concept_de_securite_v

En Autriche, pays neutre, des réflexions sur la « sécurité globale » redonnent une visibilité à certains aspects de résistance civile, mais sans référence explicite aux concepts de Sharp ou Roberts, et sans projet politique opérationnel.

Suisse : résilience civile, mais pas de doctrine non-violente

La Suisse réactive depuis 2015 une réflexion sur la mobilisation de la population en cas de crise systémique. Les débats parlementaires évoquent parfois les expériences étrangères de résistance civile, mais la défense civile reste conçue comme une protection civile, non comme une stratégie de résistance non-violente face à une agression extérieure.

Union européenne : la résilience sans la DCNV

À partir de 2016, l'Union européenne adopte plusieurs documents stratégiques sur la résilience civile, la gestion des crises hybrides et la continuité institutionnelle. Certaines formulations évoquent implicitement des pratiques de résistance civile, sans pour autant envisager la défense civile non-violente comme système. La logique sécuritaire et militaro-défensive demeure prédominante, et la culture stratégique européenne n'inclut pas encore la possibilité d'un modèle de défense reposant sur la société civile organisée.

Ukraine : une actualisation contemporaine de la résistance civile

La résistance non armée ukrainienne depuis 2022 constitue l'un des phénomènes les plus importants de résistance civile en contexte de guerre totale depuis 1940. On y observe une large palette d'actions : maintien d'administrations parallèles dans les zones occupées, refus de collaborer avec les autorités d'occupation, sabotage civil, réseaux d'information clandestins, actions de non-coopération massives et auto-organisation citoyenne. Bien que mêlée à une défense militaire intense, cette résistance civile confirme la pertinence contemporaine des concepts élaborés par Sharp, Ebert ou Roberts. Des organisations internationales (ICNC, Nonviolent Peaceforce, CANVAS, International Crisis Group, NOVACT) documentent aujourd'hui ces dynamiques, qui constituent un terrain majeur pour penser une DCNV moderne.⁷⁷

Les pays baltes : une place particulière

Dans ce renouveau contemporain, les pays baltes occupent une place particulière. Depuis plusieurs années, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ont réintroduit dans leurs doctrines de sécurité une dimension de « défense sociétale » qui reprend plusieurs éléments de la défense civile non-violente : mobilisation des citoyens, préparation à la non-coopération en cas d'occupation, continuité des services essentiels, réseaux locaux de résilience. Sans revenir à l'ambition lituanienne des années 1990, lorsque la résistance civile figurait dans la loi comme composante de la défense nationale, ces pays considèrent à nouveau la participation civile comme un complément indispensable à la défense militaire.⁷⁸

[ersion_abregée.pdf](#)

⁷⁷ Felip Daza Sierra, *Ukrainian nonviolent civil resistance in the face of war : Analysis of trends, impacts and challenges of nonviolent action in Ukraine between February and June 2022*, ICIP – NOVACT, Barcelona, 2022.

⁷⁸ Voir le manuel édité par le gouvernement lituanien en 2024 « If war or crisis comes : what should I do ? » dans sa

Ce mouvement est porté par le contexte géopolitique ouvert en 2014 puis en 2022 : face au risque d'occupation rapide ou d'actions hybrides, la protection de la société ne peut reposer uniquement sur les forces armées. Les plans de “défense totale”, révisés dans les trois États, insistent désormais sur la nécessité de former la population à la résilience, à l'organisation communautaire et aux formes de résistance civile.

Ainsi, sans adopter formellement une DCNV, les pays baltes lui redonnent une place stratégique, en montrant qu'une société préparée peut renforcer, soutenir et parfois prolonger la défense militaire.

France : une nouvelle dynamique portée par les mouvements non-violents

L'invasion de l'Ukraine a réactivé la réflexion sur la défense civile non-violente. La revue Alternatives Non-Violentes a amorcé le mouvement en publiant un numéro spécial sur le sujet en décembre 2024⁷⁹. Ce numéro constitue aujourd'hui la référence théorique la plus développée en France sur la défense civile non-violente.

Une autre initiative provient du Mouvement pour une Alternative Non-violente (Man) qui a publié un texte⁸⁰ de clarification sur la défense civile non-violente en revisitant le concept classique. L'originalité de ce texte est de montrer que la défense civile non-violente commence dès le temps de paix à travers les *luttes non-violentes* contre les menaces déjà existantes (idéologies xénophobes, inégalité sociale, dérèglement climatique, etc) et se poursuit par la *résistance civile* en cas de menace existentielle sur le pays et la société. Le Man a également publié en novembre 2025 un *Manuel citoyen pour une défense civile non-violente*⁸¹ à destination de la société civile. Le document propose de nombreuses initiatives d'actions possibles pour préparer et mettre en œuvre une défense civile non-violente. Le Man prépare un colloque sur la défense civile non-violente qui aura lieu à Strasbourg en novembre 2026.

En 2025, une nouvelle organisation française a vu le jour. Elle est en quelque sorte l'équivalent de l'ICNC aux États-Unis. Il s'agit de ONM (Organization for Non-violent Movements⁸²) dont l'objectif est de rendre davantage visible les luttes non-violentes dans le monde et de promouvoir les contacts institutionnels en faveur de la défense civile non-violente par un travail de lobbying ciblé.

Le Centre de ressources sur la non-violence prend en compte désormais la thématique de la défense civile non-violente dans ses perspectives de travail. Une brochure sera publiée au printemps 2026 et un programme de formation en direction de la société civile est en cours d'élaboration.

La France rejoint ainsi un mouvement européen plus large de redécouverte de la dimension civile et non armée de la défense.

version lituanienne : <https://kam.lt/wp-content/uploads/2025/04/Jeikrizearbakaraskaipelgtisanglukalba.pdf>

79 Alternatives Non-Violentes, « La Défense civile non-violente », n° 213, Décembre 2024.

80 <https://nonviolence.fr/Pour-une-defense-civile-non-violente>

81 <https://nonviolence.fr/Le-MAN-publie-un-manuel-citoyen-de-defense-civile-non-violente>

82 <https://nonviolent-movements.org>

10. La Catalogne : un laboratoire infra-étatique de préparation citoyenne à la résistance civile

La Catalogne constitue aujourd’hui l’un des terrains les plus innovants d’Europe en matière de préparation citoyenne à la résistance civile. Faute de compétence officielle en matière de défense, des initiatives citoyennes non-violentes et le gouvernement autonome de la Catalogne ont investi des domaines connexes, protection civile, gouvernance distribuée, résilience démocratique, créant de fait un écosystème qui recoupe plusieurs prérequis d’une défense civile non-violente.

Depuis les années 2010, les institutions catalanes ont renforcé la protection civile (PROCICAT), les plans de continuité municipale, les réseaux locaux de communication d’urgence et les dispositifs d’auto-organisation. Ces politiques, sans être présentées comme de la DCNV, dotent la société civile de capacités essentielles : maintien des services, gestion collective des crises, mobilisation rapide des communautés.⁸³

L’événement fondateur est le référendum du 1er octobre 2017, au cours duquel des milliers de citoyens ont protégé les bureaux de vote par des occupations pacifiques, des chaînes humaines et des réseaux numériques décentralisés. Cette expérience de résistance civile de masse, d’un côté, a accéléré l’élaboration de protocoles de continuité démocratique : préservation des archives, prise de décision distribuée, communication sécurisée, maintien de l’autonomie municipale en cas d’intervention extérieure, et de l’autre côté, le développement d’initiatives citoyennes pour bâtir une stratégie de défense civile non-violente dès la base (traductions des livres clé, formation et manuels de dissuasion civile non-violente et de création du réseaux de groupes d’auto-défense non-violente, lancement de campagnes d’objection fiscale à la défense militaire pour financer des alternatives non armées...).⁸⁴

Les plateformes citoyennes cryptées pour la prise de décision, les réseaux Mesh de communication d’urgence, les cartographies participatives de ressources locales, et les modules de formation à la désobéissance civile non-violente et à la désescalade montrent l’existence d’un écosystème civique structuré. Ces dispositifs permettent de maintenir la gouvernance civile autonome et la cohésion sociale en situation de pression externe.

Sans constituer une stratégie officielle de DCNV, la Catalogne développe ainsi une capacité de résistance sociétale : infrastructures distribuées, gouvernance participative, réseaux communautaires, pratiques de non-coopération organisées. Cette dynamique infra-étatique fait de la Catalogne l’un des « territoires innovants » identifiés au niveau européen dans les initiatives de préparation à la défense civile non-violente.

Au niveau des organisations citoyennes, un projet de défense civile non-violente (appelé aussi « autodéfense non-violente »), organisé par la campagne « Aturem les guerres »⁸⁵ (Arrêter les guerres), qui, depuis trois ans, mène des actions hebdomadaires dans une vingtaine de villes pour réclamer des alternatives aux guerres, cherche à obtenir la contribution et l’implication citoyennes nécessaires et vise à examiner à quoi pourrait ressembler un système civil de défense

83 <https://dsp.interior.gencat.cat/handle/20.500.14007/2830#page=1>

84 <https://www.icip.cat/ca/publication/la-defensa-civil-noviolenta-gene-sharp/> - https://www.icip.cat/wp-content/uploads/2020/11/info2010_01_cat.pdf

85 <https://aturemlesguerres.cat/adn-autodefensa-noviolenta/>

non-violente en Catalogne, à la fois dans la phase actuelle pour se défendre des agressions aux droits et libertés et dans le cas de devenir un État indépendant pour éviter la création d'une armée.⁸⁶ Dans le cadre de cette campagne, plusieurs livres⁸⁷ et manuels⁸⁸ de préparation à la défense civile non-violente ont été édités en catalan, espagnol et anglais, notamment par l'Institut Catalan pour la Paix.⁸⁹

Ces dynamiques locales, comme celles observées en Catalogne, annoncent déjà certains des enjeux que pose aujourd'hui la relance de la réflexion et de l'action sur la défense civile non-violente au niveau européen et international.

Conclusion

Au terme de ce parcours historique, un constat s'impose : si la défense civile non-violente a suscité un intérêt réel, parfois soutenu, jamais elle n'a été pleinement mise en œuvre au niveau national. Plusieurs pays se sont approchés d'une forme d'intégration, la Suède dans les années 1970–1980, les Pays-Bas avec le projet Niezing, la Lituanie dans les années 1990, mais aucun n'a franchi le seuil décisif : transformer la résistance civile en un système de défense mobilisant l'ensemble de la population, des institutions, des collectivités, des infrastructures et des réseaux sociaux.

L'histoire montre pourtant que ses principes et ses méthodes ont fait leurs preuves : dans les sociétés occupées par les nazis, dans la résistance tchèque de 1968, dans les transitions démocratiques d'Europe centrale, dans certains épisodes catalans, et aujourd'hui dans les formes multiples de résistance civile ukrainienne dans les territoires occupés ou dans des initiatives d'intervention-protection civile non armée en Palestine.

Parce qu'elle mobilise la cohésion, la solidarité, l'initiative locale et la légitimité sociale, la défense civile non-violente a démontré qu'elle pouvait désorganiser les plans d'un agresseur, retarder l'occupation, compliquer l'exercice du pouvoir arbitraire, et préserver la continuité d'une société sans recourir à la violence armée. Dans les contextes où la défense militaire est dépassée ou inadéquate, elle constitue même parfois le dernier recours réaliste d'une population.

Mais l'analyse historique montre aussi les obstacles majeurs qui ont freiné son institutionnalisation :

- la culture stratégique des États, fondée sur l'idée que seule la violence armée protège efficacement ;
- la difficulté pour les gouvernements d'accepter une forme de défense où l'initiative citoyenne, la décentralisation et l'autonomie locale jouent un rôle décisif ;
- l'absence d'investissements de long terme dans la cohésion sociale, la formation à l'action non-violente, les réseaux civils de communication ou la résilience territoriale ;

⁸⁶ <https://lluitanoviolenta.cat/projecte-defensa-noviolenta> -
<https://www.icip.cat/ca/publication/construir-un-estat-segur-i-en-pau-seminari-estat-de-pau/> -
<https://www.icip.cat/ca/publication/un-marc-alternatiu-per-a-la-seguretat/>

⁸⁷ [www.autodefensanoviolenta.org/libres](http://autodefensanoviolenta.org/libres)

⁸⁸ https://aturemlesguerres.cat/wp-content/uploads/2024/01/1-Manual-de-Dissuasia-Civil-Noviolenta_web.pdf

⁸⁹ <https://www.icip.cat/ca/classics-de-la-pau-i-de-la-noviolencia/#page=2>
<https://www.icip.cat/ca/noviolencia-i-lluita-per-la-pau/>

- la domination du paradigme militaire dans les organisations internationales de sécurité.

Pourtant, le monde contemporain redonne une pertinence nouvelle à la défense civile non-violente. Les menaces hybrides, les campagnes de désinformation, la vulnérabilité des infrastructures critiques, les risques d'occupation rapide ou de déstabilisation institutionnelle montrent que la défense militaire ne peut plus constituer le seul pilier des politiques de sécurité.

Les crises successives, pandémie, guerre en Ukraine, agressions contre la démocratie libérale, catastrophes climatiques, révèlent un besoin croissant de mobilisation citoyenne, de continuité sociale et démocratique, de capacité à résister sans se détruire.

Dans ce contexte, la défense civile non-violente redevient non seulement un objet d'étude, mais une nécessité stratégique : une manière de renforcer la sécurité sans militariser davantage les sociétés, de défendre la démocratie en mobilisant ce qui la fonde : la participation, la responsabilité, la coopération et la confiance.

Les travaux récents, les pratiques de résistance civile observées sur plusieurs terrains, l'apparition de nouvelles technologies démocratiques distribuées, les initiatives locales (comme en Catalogne) et les formations à l'action civile non-violente montrent qu'un nouveau cycle de réflexion et d'expérimentation s'ouvre. Il ne s'agit plus seulement d'opposer un système de défense à un autre, mais d'imaginer une architecture de sécurité inclusive, articulant :

- défense militaire strictement limitée, comme transition
- protection des civils renforcée,
- résilience territoriale et communautaire,
- réseaux citoyens d'action non-violente stratégique,
- continuité démocratique distribuée,
- et capacité collective organisée à désobéir aux violences illégitimes.

Cette histoire de la défense civile non-violente montre que son avenir dépendra moins des institutions étatiques que de la capacité de la société civile elle-même à l'organiser. Car ce type de défense ne peut être imposé d'en haut. Il repose sur une culture, une préparation, une confiance réciproque, une densité de liens sociaux. L'histoire montre que c'est précisément là que réside sa force. Plus la société civile s'emparera de ces questions, s'investira, se formera et organisera à la base les structures horizontales de défense civile non-violente, plus cette culture se diffusera et pourra influencer les décideurs politiques.

La DCNV n'est pas un programme technique, c'est une politique de civilisation, un horizon où la sécurité ne se mesure plus seulement en puissance matérielle, mais en capacité d'un peuple à protéger ce qui fait sa dignité. Dans un siècle où les armes deviennent toujours plus destructrices et les États toujours plus fragiles, la défense civile non-violente apparaît comme une voie réaliste, exigeante et profondément démocratique pour défendre ce qui mérite de l'être : la vie, les droits, la liberté et la possibilité d'un monde habitable.